Protection de la population

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES, PLANIFICATION, INSTRUCTION, CONDUITE ET INTERVENTION

27 / MARS 2017

Nouvelles technologies

Les cyberrisques

Page **7**

Nicoletta della Valle, directrice de fedpol

«Le travail de la police a beaucoup changé»

Page **4**

Coopération

Apprendre de la crise des réfugiés

Page **20**

Formation

Comprimés d'iode pour l'ambassade suisse à Vienne

Page **22**

Grisons

Intervention d'envergure contre le feu

Page **32**

www.protpop.ch

Atelier d'experts internationaux à Zurich

Apprendre de la crise des réfugiés

L'afflux inédit de réfugiés en 2015 a mis au jour dans toute l'Europe les forces et les faiblesses des structures et des procédures de gestion de crise existantes. Des experts suisses, autrichiens et allemands se sont réunis l'automne dernier à Zurich pour échanger leurs expériences.

La forte augmentation du nombre de réfugiés ces dernières années représente un défi de taille pour les États européens. Au point culminant de la crise, en été et en automne 2015, il a fallu parfois trouver des solutions pratiques en l'espace de quelques jours, voire de quelques heures. Dans ces circonstances, les points forts mais aussi les faiblesses des structures et procédures de gestion de crise ont été mis en évidence.

Les structures de la protection de la population n'ont été que ponctuellement mises à contribution, quand bien même celles-ci appliquent des procédures définies et consolidées lors d'exercices et d'engagements réels.

Les organisations de protection de la population ont beaucoup à apprendre des expériences faites afin de se préparer au mieux à faire face à de futures catastrophes, crises et situations d'urgence. Il importe de procéder à une évaluation actuelle, complète et critique des événements avec les principaux acteurs. Pour la Suisse, la coopération avec les pays voisins revêt une importance particulière, car la question des réfugiés se pose partout. Pour faciliter l'échange d'expériences sur différents aspects du problème entre l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a organisé, les 27 et 28 octobre derniers à Zurich, un atelier en collaboration avec le Center for Security Studies (CSS) de l'EPFZ. Les organisateurs pouvaient s'appuyer sur une coopération de longue date entre les autorités des trois pays qui se sont déjà rencontrés à de nombreuses reprises pour traiter différentes questions liées à la protection de la population (p. ex. l'analyse des risques et la protection des infrastructures critiques) dans le cadre de rencontres intitulées «D-A-CH-Workshops».

Discussion pendant l'atelier d'experts.

Autorités, humanitaires et scientifiques réunis

L'Allemagne a délégué des représentants de l'Office fédéral pour la protection des populations et l'assistance en cas de catastrophe (BBK), de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF), de l'Office fédéral du transport de marchandises (BAG), du Centre de recherche sur les catastrophes de l'Université libre de Berlin ainsi que des länder de Bavière et de Bade-Wurtemberg. L'Autriche était représentée par le Ministère fédéral de l'intérieur (BMI), le land du Tyrol et la Croix-Rouge autrichienne. Enfin, le point de vue suisse était présenté par des délégués du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), de l'Administration fédérale des douanes (AFD), des cantons de Saint-Gall, Vaud et Zurich et de la Croix-Rouge suisse.
La réunion poursuivait deux objectifs principaux: d'une part, échanger des expériences pratiques et discuter de champs d'action possibles pour relever les défis futurs, et d'autre part, identifier les conséquences au plan politico-stratégique.

Points forts et points faibles

Comme beaucoup de participants l'ont relevé, l'un des aspects les plus importants consiste à bien délimiter les responsabilités et les compétences. Au début de la crise, notamment, la gestion d'un afflux grandissant de migrants a souvent été traitée d'abord comme un problème de police des frontières. Plus tard, alors que les questions d'hébergement et de prise en charge devenaient toujours plus aiguës, la crise est entrée dans le champ de la politique sociale.
Les structures de la protection de la population n'ont été que ponctuellement mises à contribution, quand bien même celles-ci appliquent des procédures définies et consolidées lors d'exercices et d'engagements réels. En revanche, on a souvent mis en place de nouveaux instruments opérationnels, d'où parfois des retards et des problèmes de coordination entre les nombreux acteurs impliqués.

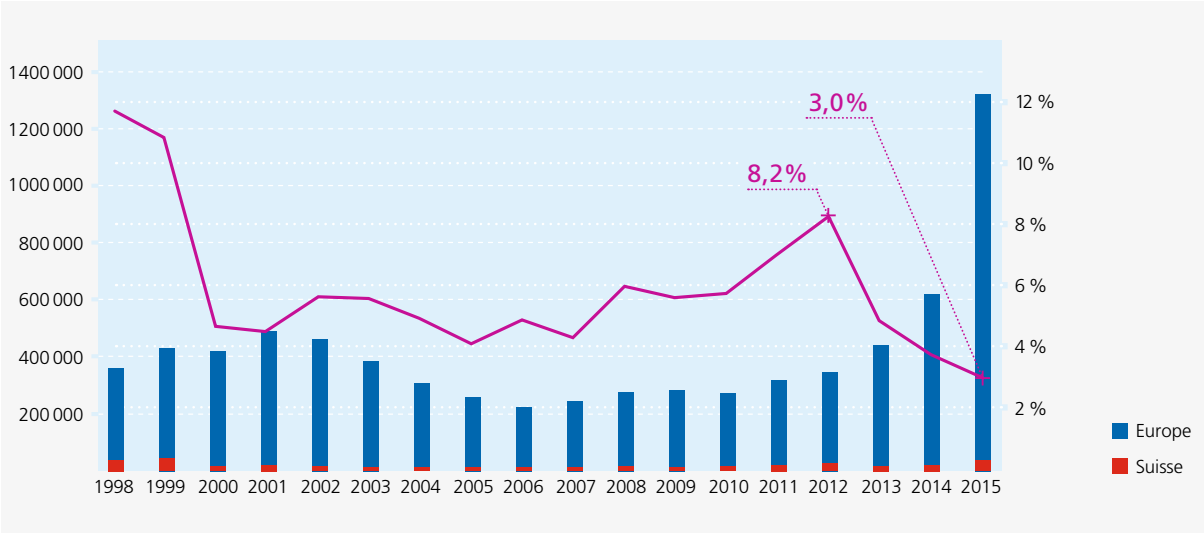

La part de la Suisse dans l'accueil des requérants d'asile en Europe (source SEM).

Les participants se sont accordés pour souligner que, malgré des conditions difficiles, il s'est avéré possible d'assurer un minimum de prise en charge et de sécurité aux réfugiés en agissant rapidement et efficacement. Dans la plupart des cas, les accords souvent informels passés entre les représentants des différentes autorités aux niveaux national et régional et les organisations d'entraide se sont révélés décisifs. Comme l'ont martelé les représentants des Croix-Rouge suisse et autrichienne et du centre de recherche sur les catastrophes de l'Université libre de Berlin, il faudrait cependant mettre en place au plus vite des procédures et des structures pour faire face aux catastrophes, crises et situations d'urgence futures, par exemple en ce qui concerne le financement des activités d'assistance et de ravitaillement des organisations d'entraide.

Enseignements pour le long terme

À la fin de la rencontre, les participants ont parlé des enseignements à tirer, à moyen et à long terme, des expériences faites. Comme plusieurs personnes l'ont fait remarquer, la crise est loin d'être terminée. Il faut au contraire s'attendre à une augmentation des flux migratoires vers l'Europe ces prochaines années. Dans le même temps, il faut constater que les structures de gestion sont déjà en train d'être progressivement démantelées. Il importe par conséquent de prendre des dispositions à temps pour pouvoir réagir rapidement à toute évolution de la situation. Les organisations de protection de la population ont un rôle actif à jouer sur ce plan.
Un autre point a été mentionné à plusieurs reprises dans les discussions: la capacité à identifier rapidement des développements préoccupants. En raison d'un manque de coordination et de communication, les acteurs sur le terrain ont eu de la peine à se faire une vue d'ensemble de la situation au plus fort de la crise. Cela les a contraints à réagir au coup par coup faute de pouvoir anticiper les évolutions. Afin d'améliorer ce point, il importe de renforcer et institutionnaliser la coopération entre les acteurs impliqués, aussi bien aux différents échelons administratifs qu'entre pays voisins, notamment en mettant sur pied régulièrement des exercices transfrontaliers.

Florian Roth
Senior Researcher, Risk and Resilience Research Team,
Center for Security Studies CSS, ETH Zürich

Protection de la population et prise en charge des réfugiés

De nombreux acteurs étatiques ou non sont impliqués, notamment dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de la protection de la jeunesse, de la sécurité et de l'asile. Les organisations de la protection de la population peuvent apporter une contribution importante à la résolution de la crise. Elles peuvent mettre à disposition des ressources précieuses pour transporter et enregistrer un grand nombre de personnes, mettre en place des hébergements de secours, distribuer des repas et des vêtements et fournir des soins médicaux et une assistance psychosociale.